



Association Dekthaiyim - 1200 Genève - Suisse  
info@dekthaiyim.ch - www.dekthaiyim.ch  
CCP: 17-764704-5

# Assemblée Générale du 24.03.2009

## Procès-verbal

ref dekt0000527

**Présents:** 14 personnes: Yvan Agnesina, Loris Barriviera, Pascal Boegli, Pascal Bonzon, Sabine Estier Thévenoz, Martin Gueissaz, Diana Hayek Barriviera, Marie-Christine Lécuyer, Ise Leresche, Tiziana Luthy-Santuccio, Marina Pearce, Frédéric Salmon, Joseph Streda, Valérie Vianin Bonzon

**Excusés:** Zora Chappatte, Christine Dal Zotto-Mertenat, François-Xavier Desarzens, Dominique Rémy

### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18.11. 2008

(disponible sur le site). Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation des comptes 2008

(distribués sur place). Après lecture de la lettre du vérificateur des comptes, Eric Dagnas, les comptes sont approuvés à l'unanimité. Eric Dagnas et Isabelle Lamm sont remerciés pour leur travail de vérification. L'association remercie tout particulièrement Loris Barriviera pour son énorme travail qui permet à Dekthaiyim de répondre aux exigences permettant une défiscalisation des dons à Genève et à celles qui nous permettront d'obtenir le label Zewo (contrôle des activités des associations à but non lucratif).

### 3. Approbation du rapport d'activité 2008

Distribué sur place et consultable en ligne dès le 20 mars 2009. Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité. L'assemblée générale décharge à l'unanimité les membres du comité pour l'exercice 2008.

### 4. Modification des statuts:

#### Art.5. Membres

§1. Peut devenir **membre ordinaire** de l'association: toute personne adoptée en Thaïlande, toute personne ayant adopté ou ayant le projet d'adopter un enfant en Thaïlande.

Accepté par 13 oui, 0 non, 1 abstention.

§2. Peut devenir **membre de soutien** toute personne physique ou morale qui souhaite soutenir les buts et projets de l'association.

Accepté par 12 oui, 0 non, 2 abstentions.

(§ 3 et 4 inchangés).

#### Art. 7. Assemblée générale

§ 8. Ont le droit de vote les membres ordinaires majeurs qui se sont acquittés de leurs cotisations. Les membres de soutien et d'honneur ne votent pas.

Accepté par 13 oui, 1 non, 0 abstention.

§12. Chaque année, l'assemblée générale élit le comité de l'association.

Accepté par 13 oui, 0 non, 1 abstention.

### Art. 8. Comité

§ 5 Dans sa première réunion suivant l'assemblée générale, le comité désigne le président de l'association.

Accepté par 13 oui, 1 non, 0 abstention.

### Art 12. Cotisations

§ 2. Une seule cotisation est due par les membres ordinaires d'une même famille (parents et enfants).

Accepté par 12 oui, 1 non, 1 abstention.

(précision du sens de cet alinéa tel que discuté en AG: les membres majeurs d'une même famille payant une seule cotisation ont chacun un droit de vote).

## 5. Montant des cotisations

Après une longue discussion, il est décidé par 11 voix, 0 non, 2 abstentions de diminuer la cotisation pour l'année en cours et les suivantes de 30 francs à 20 francs. La proposition alternative d'une cotisation à 1 franc symbolique n'a pas été retenue. Celle d'une cotisation à 10 francs a été retirée. Une majorité s'est ralliée à un montant de 20 francs, car celui-ci devrait permettre de couvrir les frais de fonctionnement annuel de l'association (frais générés par le CCP, envois postaux, etc).

## 6. Élection des vérificateurs des comptes:

Mme Isabelle Lamm, Genève (représenté par M. Martin Gueissaz)

M. Eric Dagnas, Genève (représenté par Mme Tiziana Luthy) sont élus à l'unanimité

## 7. Élection du comité et de la présidence:

le comité 2008 composé de Sabine Estier Thévenoz (présidente), Martin Gueissaz (secrétaire), Diana Hayek Barriviera et Tiziana Luthy (trésorière) se représente dans son entier. Il est réélu à l'unanimité. Loris Barriviera accepte de continuer son travail de trésorier. Il est vivement remercié par l'association.

## 8. Discussion sur nos projets

- **Baan Mitratorn**: après visionnement du DVD de cet orphelinat qui prend en charge 65 enfants de 4 à 16 ans dont 59 sont séropositifs et sous trithérapie, les 3 familles qui l'ont visité en 2006 et 2008 (Gueissaz, Luthy et Thévenoz) font quelques commentaires, soulignant entre autres l'ambiance chaleureuse et aimante qui y règne et le fait que Baan Mitratorn représente pour nous un partenaire sérieux et fiable, dans lequel nous avons confiance. La proposition de réunir la somme de 3500 francs en 2009, afin de financer le poste nourriture de l'orphelinat durant un mois (60 bahts par jour par enfant), est acceptée.

- Dekhtaiyim aimerait aussi financer des projets de formation professionnelle pour des adolescents. Pour l'instant, nous n'avons pas de partenaire et l'idée devra être creusée.

- Marina Pierce Magnin évoque un programme qui permet à des jeunes de séjourner en Thaïlande durant 3 semaines. Elle fournira des informations à ce sujet à l'association.

- **Cours de thaïlandais**: dès qu'un nouvel enseignant sera trouvé (l'enseignante actuelle va s'installer pour 2 ans en Thaïlande), il sera proposé d'ouvrir un niveau débutant pour les nouvelles personnes qui seraient intéressées.

9. Le Native Land est organisé du 19 au 25 juillet 2009. Selon Mme Chintana - mais ce n'est pas précisé dans le document- il est destiné aux enfants de plus de 7 ans. Les familles qui s'y rendent devront penser à préparer un chant ou une production "suisse" pour la dernière soirée.

10. Divers

L'assemblée générale se clôt à 22:30 h.